



*Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Éducation Nationale*

Montreuil,  
Le 24 juin 2021

**RÉSISTER !  
REVENDIQUER !  
RECONQUÉRIR !**

6 – 8, rue Gaston Lauriau  
93 513 MONTREUIL CEDEX  
Email : [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)  
Site : <https://www.spaseenfo.fr>

## **Revalorisation du régime indemnitaire : Il faut encore un gros effort monsieur le ministre !**

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé, dans son Grenelle de l'Éducation, sa volonté de revaloriser les métiers de l'administration et notamment nos régimes indemnitaires.

Cette revalorisation, qui coûterait 21,8 millions pour l'année 2021, a selon le ministère un objectif important : « un effort de convergence interministérielle pour les attachés, les secrétaires administratifs et les adjoints administratifs » en relevant les montants minimums des planchers, en réduisant l'abattement des montants de référence de l'IFSE pour les personnels logés et en corrigeant les « anomalies de classement dans les groupes de fonction ».

**Pour le SPASEEN-FO, le ministre refuse d'entendre les personnels et cherche des rustines inacceptables comme unique et maigre lot de consolation pour tous.**

Tout d'abord parce que ce montant est dérisoire et qu'il ne concerne même pas les personnels ITRF des services déconcentrés, ni les personnels administratifs relevant de l'enseignement supérieur.

Ensuite parce que cette revalorisation n'est pas à la hauteur des attentes des personnels, notamment des Adjoints administratifs et des SAENES qui occupent des missions relevant pour la plupart du corps supérieur.

Une véritable claque ! Une de plus !

Pire, tous les personnels ne seront pas concernés par cette augmentation puisque près de 30 % d'entre eux seront écartés. Des choix totalement arbitraires et une individualisation que nous rejetons.

Enfin, parce qu'il n'y aura pas de véritable cadrage national, et que le ministère souhaite laisser, au nom du dialogue social, la main aux académies pour notamment revoir la cartographie des postes par catégorie.

**C'est du mépris ! Les personnels en ont assez !**

Les agents, toutes catégories confondues, sont découragés par le manque de reconnaissance de leur travail, de leur investissement.

Ils refusent la politique du mérite et de la mise en concurrence des collègues entre eux. Ils refusent d'être sous-payés.

Pour le SPASEEN-FO, si la revalorisation du point d'indice est l'élément central en matière salariale, les revendications des personnels administratifs de l'Éducation Nationale, dont le régime indemnitaire reste l'un des plus bas de la Fonction Publique d'État, sont légitimes et doivent être entendues !

## Les propositions du ministre sont insuffisantes !

- Aucun indemnitaire alloué aux contractuels en CDI pour lesquels FO demande la titularisation immédiate.
- Toujours pas de primes de tutorat pour les collègues en charge d'un nouvel arrivant dans un service ou un établissement. FO revendique l'attribution d'indemnité de tutorat aux personnels formant, accompagnant et suivant ces nouveaux collègues.
- Personnels logés : pour FO ces collègues, soumis à des astreintes, doivent bénéficier pleinement du régime indemnitaire, comme les autres catégories de personnels logés alors qu'il est actuellement minoré du fait d'avantages en nature liés au poste occupé.

Cette situation est inacceptable quand on connaît le temps réel de travail des personnels logés, soumis à des cadences infernales, bien supérieures au simple « avantage » d'être logé, avantage parfois chèrement payé.

- Convergences de l'IFSE : l'enveloppe ne permettra pas de véritable convergence de nos régimes indemnitaires. Les disparités resteront bien présentes entre académies, y compris entre académie d'une même région académique. En effet, dans l'enveloppe totale prévue, seulement 5,5 millions d'euros devront y être consacrés. Insuffisant.

**Pour FO, revaloriser l'indemnitaire pour masquer les surcharges de travail n'est en rien une politique de revalorisation salariale. C'est un marché de dupes ! Cela ne peut pas être le solde de tout compte !**

C'est pourquoi le SPASEEN-FO exige du ministre de l'Éducation Nationale l'ouverture immédiate de vraies négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire dès cette année et revendique plus largement :

- **L'ouverture de réelles négociations sur les salaires et l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 20% pour rattraper les pertes subies depuis 2000;**
- Dans l'immédiat, à l'instar de nos collègues hospitaliers, 183 euros nets et sans contrepartie ;
- **La revalorisation du régime indemnitaire au coefficient 8 (maximum dans la Fonction publique) et plus largement l'intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire ;**
- Pas de distinction entre personnels logés et non-logés ;
- **L'abandon de toute politique d'individualisation des salaires et des carrières ; Abandon du RIFSEEP et de l'entretien professionnel ;**
- Abandon de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- **Non à une Fonction publique de métier. Oui à une Fonction publique de carrière !**